

**REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MERCREDI 17 MARS 2021**

**DELIBERATION N°2021-16**

**OBJET : Exercice 2021 – Budget Principal – Budget Primitif et affectation des résultats 2020**

**Ont participé à la présente délibération :**

**COLLEGE DES COMMUNES AFFILIEES**

*Administrateurs titulaires présents*

Mme GEIL-GOMEZ, M. LEFEBVRE, Mme CAMAIN, M. GUERRA, Mme TRILLES, M. FONTES, Mme COUTTENIER, M. SALAT, Mme NAYA, Mme JARNOLE, M. RASPEAU, Mme GOUSMAR, M. CAMPAGNE, Mme DUPRAT, M. CHARLAS, Mme GONZALEZ, M. DURAND.

*Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants*

Mme ARTIGUES représentée par Mme FREYCHE.

*Administrateurs titulaires représentés par pouvoir*

M. LADEVEZE représenté par M. CAMPAGNE.

**COLLEGE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS AFFILIES**

*Administrateurs titulaires présents*

M. SAVIGNY.

*Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants*

M. CALAS représenté par M. CIERCOLES.

M. FOUCHIER représenté par M. SIOUTAC.

*Administrateurs titulaires représentés par pouvoir*

Néant.

**COLLEGE DES ADHERENTS AU SOCLE DE MISSIONS ARTICLE 23-IV Loi n°84-53**

**Représentants des communes adhérentes**

*Administrateurs titulaires présents*

M. PARRE, Mme RIEU.

*Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants*

Néant.

*Administrateurs titulaires représentés par pouvoir*

Néant.

**Représentants des établissements publics adhérents**

*Administrateurs titulaires présents*

M. ARSEGUEL.

*Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants*

Mme DOSTE représentée par Mme VIDAL.

*Administrateurs titulaires représentés par pouvoir*

Néant.

**Représentants du Conseil Départemental de la Haute Garonne**

*Administrateurs titulaires présents*

Mme VOLTO.

*Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants*

Néant.

*Administrateurs titulaires représentés par pouvoir*

Néant.

**Contenu délibération :**

La Présidente présente aux membres de l'assemblée les dispositions du projet du budget primitif relatif au budget principal de l'établissement pour l'année 2021.

La Présidente indique que ce projet du budget primitif se décline comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Budget Primitif 2021	<b>14 022 740,00 €</b>	<b>1 414 150,00 €</b>

La Présidente propose, à la suite de l'approbation du Compte Administratif 2020 lors du Conseil d'administration en date du 03 février 2021 et en conformité avec les dispositions de l'instruction codificatrice N°99-132-M832 du 29/12/1999 :

- d'affecter **237 235,33 €** à prélever sur l'excédent global en Fonctionnement, au compte 1068, afin de financer le reliquat du déficit d'Investissement ;
- de reporter le reliquat de l'excédent global 2020 de **6 098 240,00 €** en recettes de Fonctionnement ;
- de reporter le déficit global d'Investissement de **251 442,30 €** en dépenses d'Investissement.

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité pour le budget principal :**

- d'affecter **237 235,33 €** à prélever sur l'excédent global en Fonctionnement, au compte 1068, afin de financer le reliquat du déficit d'Investissement ;
- de reporter le reliquat de l'excédent global 2020 de **6 098 240,00 €** en recettes de Fonctionnement ;
- de reporter le déficit global d'Investissement de **251 442,30 €** en dépenses d'Investissement.
- d'approuver et voter à l'unanimité les dispositions budgétaires du budget primitif comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Budget Primitif 2021	<b>14 022 740,00 €</b>	<b>1 414 150,00 €</b>

- de donner mandat à la Présidente pour toute opération en rapport avec l'exécution des points précédents.

Fait à Labège,  
Le 17 mars 2021

**La Présidente,**

**Sabine GEIL GOMEZ**